

NOUVEAUTÉS - NOVETATS

Inauguration de l'Espace Raymond GALLART

L'ancien siège du rugby vient d'être baptisé au nom de celui qui présida le club de 1989 à 2001 « RAYMOND GALLART » et qui fut adjoint au maire. C'est en présence de sa famille que M. le Maire Franck Dadies, entouré du Conseil municipal, du Conseil Communal des Enfants et des Jeunes, des représentants du RCP et du comité Pays Catalan, a dévoilé la plaque nommant ce bâtiment « Espace RAYMOND GALLART ».

M. le Maire a rappelé l'engagement sans faille de Raymond, pour la commune, pour le sport, pour les jeunes; cet Homme de grand cœur qui prônait la convivialité, le partage et qui a passé tant de temps dans cette salle avec son épouse Jeanine.



Inauguration de la rue « Alphonse Courty »

M. le Maire, Franck Dadies, entouré du Conseil Municipal, du Conseil Communal des Enfants et des Jeunes et de la famille COURTY, a inauguré la rue récemment renommée ALPHONSE COURTY en hommage à celui qui fut Maire de la commune de 1965 à 1977.

La plaque a été dévoilée par les enfants de Monsieur COURTY après l'allocution de M. le Maire rappelant l'engagement de ce dernier pour notre commune dans son urbanisation, son soutien aux écoles, au rugby, au foyer rural, à la culture et tant d'autres domaines.



MOT DU MAIRE PARAULA DEL BATLLE

Chères administrées, Chers administrés,

Comme à l'accoutumée, en début de trimestre, le bulletin municipal nous permet un retour sur les dernières semaines.

En ce début d'été, l'occasion nous est donnée de féliciter les lauréates des mini-toques, de revenir en images sur les commémorations et animations du printemps, de présenter les travaux et investissements réalisés avec un point important qui nous tient à cœur : la mise à disposition des boîtiers à clés pour les personnes en situation de dépendance ou vulnérables.

Dans ce bulletin nous sont aussi rappelés le maintien des restrictions liées à la sécheresse et l'importance des gestes à adopter en ces périodes de canicule.

Bel été à toutes et tous, et au plaisir de nous croiser sur les animations futures.

Votre Maire
Franck DADIES

Directeur de la publication : **Franck DADIES**
Rédaction, crédits photos, maquette : **Mairie de Ponteilla-Nyls**

19ème challenge des mini-toques.

Deux Ponteillanaises se sont distinguées lors de cette édition organisée par le SYM Pyrénées - Méditerranée le mercredi 18 juin à Sainte Marie de la Mer, dans la catégorie CMI :

-NOTAERT Noémie 2ème prix.

-BORRAS Kalissy 4ème prix ex aequo



Leurs recettes à la courgette : La kali glace et le "citronette" ont séduit le jury. Bravo à elles !



M. le Maire, Franck DADIES, accompagné de l'adjoint enfance jeunesse, Alexandre MOULIN ainsi que des animateurs périscolaires, a pu soutenir et féliciter les deux lauréates pour leur travail, leur persévérance et leur inventivité !!

Ces jeunes filles ont épaté les grands chefs des toques blanches.

École Maternelle : De nouveaux bancs à l'école Antoni Gaudi

M. le Maire Franck Dadies et l'équipe municipale ont offert de nouveaux bancs colorés aux enfants de l'école maternelle "Antoni Gaudi."

Cet investissement répond à une attente de l'équipe éducative mais aussi des services "enfance jeunesse" pour profiter du bel extérieur à l'arrivée des beaux jours. Ces bancs aux couleurs vives apportent une touche de gaieté dans un cadre coloré et agréable pour le confort des tout-petits



Premiers échanges entre Ponteilla et Llupia

Suite à la signature de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales, les accueils de loisirs de nos deux communes ont organisé, lors des dernières vacances, une journée commune au bois Mirabet.

Pour que vivent nos engagements envers les familles du territoire, il conviendra de développer ce type d'initiatives sur le domaine de la jeunesse et de l'animation de la vie sociale également.

Projet périscolaire : La sécurité est l'affaire de tous !

Un projet autour de la sécurité routière a été mené par le service "enfance jeunesse" sur le temps méridien impliquant l'ensemble des classes élémentaires sur une durée de 1 mois .

Chaque semaine, une classe différente a bénéficié d'interventions ludiques et pédagogiques pour sensibiliser les enfants aux bons comportements sur la route.

Le lundi, des jeux de société, le mardi, des mises en situation encadrées par la police municipale, le jeudi, place à la créativité avec la réalisation d'un court métrage, enfin le vendredi, un quizz et la création d'une maquette.

La soirée de clôture de ce projet a réuni 220 personnes avec remise du "permis piéton" à chaque enfant par M. le Maire et M. Moulin, adjoint à l'enfance jeunesse, suivie d'un apéritif préparé par les enfants du périscolaire et l'équipe d'animation.

Durant ce moment festif les écoliers ont pu être récompensés pour leur engagement, et leurs familles ont pu découvrir les différents ateliers proposés à leur enfant.

Ce temps fort a été l'occasion de rappeler que la prévention routière concerne chacun d'entre nous. En sensibilisant petits et grands, chacun peut contribuer à rendre les déplacements plus sûrs.



Retour sur les vacances de printemps



Accueil de loisirs Maternelle, Primaire et Passerelle



Espace Ados



Visite des élèves de CM2 de l'école Oncle Jules en Mairie



FÊTES / CÉRÉMONIES / ANIMATIONS FESTES / CERIMONIES / ANIMACIONS

Portes ouvertes à l'église St Etienne



80 ans de l'UNRPA



Goig dels ous



Commémoration de la Déportation



Fête du Rosaire



Commémoration du 8 mai 1945



Soirée des nouveaux arrivants



Printemps de l'Aspre



Le lotissement Racine se met au vert

La Municipalité poursuit ses actions dans son projet d'une commune verte et a engagé une entreprise paysagère pour sa réalisation.

Les espaces destinés aux plantations étant déjà dessinés sur les plans du lotissement, plantes et arbustes fleuris ont été disposés en massifs ou en haies, d'autres arbres prenant place en sujet isolé. Une butte a même été aménagée afin de donner davantage de relief à ce paysage qui promet d'être haut en couleur.



Les jeunes de l'IDEA au secours de notre environnement !



De jeunes enfants et adolescents de l'Institut Départemental de l'Enfance et de l'Adolescence accompagnés de leurs éducatrices ont à nouveau pris la belle initiative mardi 22 avril de nettoyer la nature sur notre village de Ponteilla.

Encouragé par Adeline, ce petit groupe a réussi à remplir de très nombreux sacs de déchets divers (des bidons, des canettes, des bouteilles en plastique, des pneus...) accumulés par les eaux de pluie dans une « agouille » polluée et repérée au préalable. La tâche était difficile, les déchets souvent recouverts de terre et les sacs furent bien remplis !

Merci à ces jeunes bénévoles courageux et à leurs éducatrices !

Et si plus personne ne jetait de déchets dans la nature ?

Un défi pour l'avenir !

Première végétalisation au pas de porte réalisée avenue Jonquères

Après étude de la faisabilité de ce projet par nos services techniques, un espace "prêt à être planté" a été réalisé par nos agents. Deux pieds de vigne vierge installés par les soins d'Alain et Guillaume vont pouvoir embellir et rafraîchir le quartier, et servir aussi de refuge à de nombreux petits animaux. La biodiversité en cœur de village, c'est ça aussi !

Merci pour sa participation citoyenne au propriétaire de cette maison, soucieux de son environnement et qui a bien voulu se lancer dans l'aventure. Espérons que son exemple ouvrira le chemin à d'autres permis de végétaliser !



Plantation sur le rond point de la Paix



L'OLIVIER DE LA PAIX, acheté grâce à la cagnotte récoltée lors de la fête de la paix et planté sur le nouveau rond-point du même nom, route de Canohès, a de la compagnie !

Des lignes de lavandes d'un côté et des lignes de pieds de vigne de l'autre sont venues compléter le tableau, nous laissant envisager des floraisons abondantes et odorantes. De quoi satisfaire le regard et prodiguer nectar et pollen à nos petits amis butineurs...

Une jarre offerte par une habitante viendra trouver sa place très prochainement dans ce décor de verdure. Les agents municipaux ont porté un soin tout particulier à ces plantations, faites après un travail méticuleux du sol et apport d'un bon amendement. Le paillage abondant déposé autour des plantes va permettre de conserver l'eau plus longtemps dans la terre et des arrosages plus espacés durant l'été.

LE COMPOST obtenu à partir des composteurs collectifs a été redistribué aux habitants

C'est à côté des centres techniques municipaux qu'a eu lieu cette distribution durant la matinée du samedi 14 juin.

Les habitants désireux d'enrichir la terre de leur jardin potager ou d'agrément sont venus sur cette aire de compostage où les attendaient deux agents de Perpignan Méditerranée Métropole dont François, Maître Composteur, Cyrille et Marie-Hélène Castell, adjointe chargée de l'environnement. Chacun est reparti content, en emportant un beau compost tamisé et un petit seau offert par PMM pour porter ses déchets au composteur de son quartier.



Amélioration des infrastructures sportives

Pour répondre aux attentes des utilisateurs du boulodrome, M. le Maire et l'équipe municipale ont décidé d'investir dans l'achat d'un container qui vient d'être positionné sur le site et qui permettra le stockage de matériel.

Pour mémoire, le même type d'équipement a été installé il y a quelques mois au stade municipal.



Désherbage manuel et mécanique avec l'association l'Envol

En ce début de printemps où la nature verdit, nos agents des services techniques avec l'aide de l'association "l'Envol" ont effectué le désherbage manuel et mécanique des rues, trottoirs et espaces verts de la commune



Une cuve de récupération des eaux pluviales installée à l'école



A la demande de la directrice et des enseignants de l'école élémentaire de l'Oncle Jules, une cuve de récupération des eaux pluviales a été installée par les agents communaux dans la cour.

Cela permettra aux élèves d'envisager quelques plantations dans le jardin de l'école : espaces fleuris pour la biodiversité ou cultures potagères, au choix des différentes classes se lançant dans le projet...

Petits jardiniers, à vos outils !

Modernisation de l'éclairage public à Ponteilla-Nyls : un pas de plus vers la sobriété énergétique !



A Ponteilla-Nyls, nous avançons concrètement pour allier qualité de vie, économies d'énergie et respect de l'environnement.

Phase 1 :

Mise aux normes de 3 armoires électriques, remplacement de 110 supports accidentés ou devenus dangereux, installation de 45 nouveaux luminaires LED

Phase 2 :

Remplacement de 102 luminaires supplémentaires par des LED

Résultat à ce jour::

Luminaires LED installés : 369 soit 43% du parc d'éclairage public, luminaires anciens restants : 471. Investissement total des phases 1 et 2 : 298 000 € TTC

Reste à charge pour la commune : 107 000 €

Et après ? Il reste 471 luminaires à moderniser (coût estimé : 376 800 €). Moins de consommation électrique, moins de pollution lumineuse, moins de dépenses de fonctionnement et toujours plus de sécurité et de confort visuel pour les habitants.

Une démarche concrète pour une commune plus durable, plus sobre et plus moderne !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE - SEURETAT

Contrôles de vitesse Avenue de Perpignan et Route du Soler



Comme demandé par les riverains depuis la réouverture de l'axe Ponteilla-Canohès, nos policiers municipaux en collaboration avec leurs collègues de Canohès et Pollestres, dans le cadre de la mutualisation, ont procédé à des contrôles routiers. Les agents ont vérifié la vitesse des usagers sur l'avenue de Perpignan et route du Soler en présence de M. Moulin, adjoint à la sécurité, et ont rappelé, à chacun, la limitation en agglomération à 40km/h.

Réunion du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Le Conseil d'Administration s'est réuni comme chaque année pour voter le compte administratif 2024 et le budget primitif 2025.



Centre Communal d'Action Sociale pour la sécurité de nos séniors

Dans le cadre d'une convention signée avec la communauté de communes des Aspres, des habitants de Ponteilla et Nyls peuvent bénéficier de la téléalarme.

M. le Maire, Franck Dadies, a proposé en conseil municipal, un nouveau service à l'intention des personnes âgées ou en perte d'autonomie. Cette idée a été validée à l'unanimité par les élus. Il s'agit de la mise à disposition gratuite d'un boîtier à clés sécurisé permettant ainsi l'accès au domicile des aidants mais aussi, et surtout, des secours.

Ce dispositif est accessible dès la signature de la convention "téléalarme" spécifique entre la commune et le bénéficiaire.



INFOS

Sécheresse : la commune de Ponteilla-Nyls reste en situation de crise

Nous avons accueilli récemment en mairie une délégation de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) et de la DDTM (Direction des Territoires de la Mer).

Cette visite avait pour objectif de sensibiliser les élus et les habitants à la situation hydrique actuelle, car notre commune reste en alerte maximale - niveau CRISE.

Cela signifie que les restrictions d'usage de l'eau sont toujours en vigueur sur notre territoire.

Nous remercions l'OFB et la DDTM pour leur accompagnement et leur présence.

Ensemble, restons vigilants et solidaires face aux enjeux environnementaux.

Principales mesures de restriction en eau à respecter dans les Pyrénées-Orientales

Niveau : CRISE

Mesures d'interdiction des usages

- Interdiction d'arroser les pelouses, rond-points, jardins et massifs fleuris. Le maire peut autoriser l'arrosage des arbres et arbustes plantés en pleine terre de 17h à 21h, sous réserve de la mise en place d'un paillage végétal.
- Interdiction d'arroser les potagers. Autorisé de 17h à 19h.
- Interdiction d'arroser les terrains de sport. Autorisé 2 nuits par semaine.
- Interdiction d'arroser les golfs. Sauf de 17h à 21h avec de l'eau issue d'un processus de réutilisation.
- Interdiction de nettoyer à grande eau les terrasses, façades et voiries. Sauf en cas de travaux. Balayeurs-laveuses automatiques autorisées.
- Interdiction de laver les véhicules. Sauf en station de lavage avec système de recyclage de l'eau.
- Interdiction de laver les embarcations. Sauf impératif sanitaire et charte de gestion du port.
- Arrêt des prélèvements agricoles. Sauf pour la sauvegarde de l'outil de production dans des conditions prévues par l'arrêté préfectoral.
- Interdiction de créer ou d'approfondir un forage. Sauf destiné à l'eau potable.
- Interdiction de remplir et de faire l'appoint des piscines à usage privé. Sauf impératif de sécurité.
- Limitation de consommation à l'échelle individuelle et adoption des éco-gestes.

Pour tous les usages : l'utilisation d'eau de pluie, d'eau de mer et des eaux issues du recyclage manuel des eaux domestiques n'est pas concernée par les mesures de restriction.

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers

VigiEau Pour s'informer sur la sécheresse et les mesures de restrictions

Plateforme Visi'Eau 66 Pour suivre en temps réel l'état des ressources dans le département

VIGILANCE

PRÉVENTION CANICULE

VOUS

- avez plus de 65 ans
- êtes isolé
- êtes en situation de handicap

LA MAIRIE DE PONTEILLA-NYLS VOUS ACCOMPAGNE

FAITES VOUS CONNAITRE auprès du secrétariat au **04.68.53.06.70**

PENDANT LES FORTES CHALEURS

Restez au frais

Protégez-vous

Buvez de l'eau

PENDANT LES FORTES CHALEURS

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Mouillez-vous le corps
- Fermez les volets et fendez le jour, aérez la nuit
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches
- Préférez des activités sans efforts